

UNIVERSITÉ RÉGIONALE  
DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT  
DE MAINE-ET-LOIRE

# L'essentiel

Edition  
2022-2023



**URMA**

Bien plus qu'une orientation



MAINE-ET-LOIRE



**La certification qualité a été délivrée au titre des catégories suivantes :**

- actions de formation ;
- bilans de compétences ;
- actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience ;
- actions de formation par apprentissage.

Avec la certification qualité de toutes nos actions de formation, nous poursuivons notre chemin pour toujours mieux vous satisfaire !

Cette certification atteste de la qualité du processus de formation mis en oeuvre auprès des apprenants, des stagiaires et des entreprises ainsi que notre engagement dans un cycle d'amélioration continue de notre fonctionnement.

Nous garantissons, notamment :

- Une information précise et détaillée sur nos formations proposées
- La prise en compte de votre besoin de formation
- Un accompagnement personnalisé tout au long de votre prestation de formation
- Des intervenants pédagogiques experts dans leur domaine et formés régulièrement
- Un accompagnement socio-professionnel auprès de nos apprenants
- La communication de nos indicateurs de performance en particulier de nos taux de satisfaction client et de réussite aux examens



Locaux accessibles et formations adaptées aux personnes en situation de handicap



Prise en charge totale ou partielle du coût de la formation par les organismes de financement de la formation professionnelle



Possibilité de parcours individualisé sur dossier de la formation professionnelle

Révéler votre talent par la voie de l'alternance .....	3
Zoom sur le Centre de Formation Professionnelle .....	4-5
Le dispositif Prépa Apprentissage .....	6
Nos formations .....	7
La Formation Professionnelle Continue .....	8
Être apprenant à l'URMA .....	9-10
La vie pratique de l'apprenant .....	11
Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux .....	12





## Qui emploie un apprenti ?

Toute entreprise pouvant nommer un Maître d'apprentissage (dirigeant, salarié, conjoint collaborateur ou associé non salarié) exerçant des fonctions permanentes dans l'entreprise et justifiant d'une expérience professionnelle.

Le Maître d'apprentissage transmet son savoir-faire dans les conditions spécifiques liées à son activité.

L'apprenti évolue ainsi dans un contexte prenant en compte les réalités et contraintes du monde du travail.

## L'apprenti a-t-il des obligations ?

Oui, les mêmes obligations que tout salarié, auxquelles s'ajoutent :

- une formation en Centre de formation professionnelle obligatoire
- un investissement dans les matières générales et professionnelles
- un suivi du livret d'alternance
- le respect des règles de savoir-vivre en entreprise et en Centre de Formation Professionnelle : ponctualité, comportement courtois, tenue professionnelle adaptée, attitude professionnelle

## L'employeur a-t-il des obligations ?

Oui, les mêmes que tout employeur, (salaire, protection sociale...) auxquelles s'ajoutent :

- un Maître d'apprentissage identifié, garant de la formation de l'apprenti
- une formation professionnelle liée au métier et au diplôme de l'apprenti
- un suivi de l'apprenti pendant sa formation via des échanges avec le Centre de Formation Professionnelle.

## L'apprentissage, c'est quoi ?

- un contrat à durée déterminée de 1 à 3 ans et parfois à durée indéterminée
- un salaire mensuel garanti pendant le contrat
- une période d'essai de 45 jours en entreprise
- 5 semaines de congés payés

## Qui peut être apprenti ?

L'âge requis pour entrer en apprentissage est de 16 ans jusqu'à 29 ans révolus, mais il existe une dérogation à la limite d'âge permettant à un jeune de moins de 16 ans (15 ans et un jour, sortant de 3ème) de signer un contrat d'apprentissage.

Quel que soit l'âge, pour les personnes porteuses d'un projet de création ou de reprise d'entreprise et/ou ayant une reconnaissance de travailleur handicapé.

## URMA Maine-et-Loire

### 1 Centre de Formation Professionnelle 20 diplômes

En Maine-et-Loire, l'URMA est le Centre de Formation Professionnelle de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire, 1er opérateur régional de la formation par apprentissage.

L'excellence de ses formations et sa capacité d'innovation dans l'enseignement des métiers de l'artisanat sont reconnues au niveau national.

L'URMA Maine-et-Loire compte près de 100 collaborateurs. Toutes les formations préparées par la voie de l'apprentissage sont organisées au sein des filières professionnelles suivantes : mécanique, alimentation, fleuristerie et commerce.

### Des dispositifs pédagogiques innovants

De nombreux dispositifs pédagogiques sont proposés en Maine-et-Loire :

- Accompagnement des jeunes en difficulté
- Accompagnement des personnes en situation de handicap
- Aménagement du parcours de formation pour les jeunes déjà titulaires d'un diplôme de niveau supérieur ou équivalent
- Service de placement à l'étranger, mobilité européenne (stages Erasmus, séjours pédagogiques, jumelages, stages internationaux)

#### Alimentation



#### Mécanique



#### Fleuristerie



#### Commerce



Elles permettent d'accéder à des qualifications reconnues, validées par des diplômes ou titres allant du CAP au BAC PRO, BP, BTM, Titre pro.

L'importance significative des effectifs accueillis témoigne de la forte crédibilité accordée à l'URMA Maine-et-Loire par les entreprises, les jeunes et leur famille.



## L'espace individualisation des formations

Dédié à l'individualisation des parcours de formation pour les jeunes déjà diplômés (personnalisation) et pour ceux en difficulté (soutien sur les fondamentaux).

Une équipe d'accompagnateurs spécialisés dans la remise à niveau, anime des ateliers dans les domaines posant difficulté.

Les actions sont personnalisées et adaptées aux besoins et aux problématiques de chacun.



## Le Centre de Documentation et d'Information

C'est d'abord un espace convivial au service des apprentis, des professeurs, et des accompagnateurs en recherche d'informations.

On y effectue des recherches individuelles ou en groupes de travail organisées par les professeurs, durant le temps de formation.

Les ouvrages peuvent être prêtés. L'accès à Internet permet une recherche encore plus étendue.

## Le pôle éducatif et social

Une équipe dédiée à l'accompagnement de l'apprenant pour faciliter sa formation.

- Ecoute individualisée et confidentielle
- Accompagnement social et financier
- Suivi de l'assiduité
- Respect du règlement intérieur
- Mise en place d'actions éducatives de santé et de citoyenneté

## L'URMA Maine-et-Loire en chiffres

**1 012** apprenants (apprentis et adultes en formation)

**83 %** de réussite aux examens

**78 %** d'insertion professionnelle dans les 6 mois après leur formation

**89 %** d'apprenants satisfaits de leur formation

**79 %** des entreprises satisfaites

**71** jeunes en mobilité européenne et internationale

## PRÉPA APPRENTISSAGE

### A qui s'adresse ce dispositif ?

- Toute personne âgée entre 16 et 29 ans
- Collégiens, lycéens
- Public en rupture de contrat d'apprentissage
- Demandeurs d'emploi
- Public en reconversion
- Public allophone
- Public en situation de handicap

### Pourquoi intégrer le programme ?

- Découvrir l'alternance et le monde de l'entreprise
- Préparer son projet professionnel par la voie de l'apprentissage
- Être accompagné vers la réussite et l'insertion professionnelle
- Faire les bons choix
- Sécuriser les parcours et acquérir des compétences professionnelles



[prepa-apprentissage-urmapdl.fr](http://prepa-apprentissage-urmapdl.fr)

#### Information

Marion MENARD

[mmenard@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:mmenard@artisanatpaysdelaloire.fr)

## Trois parcours possibles

### « DANS LES STARTING-BLOCKS »

**1 jour** pour valider un projet

Une orientation précise ou un projet en tête ? Vous souhaitez découvrir l'apprentissage et/ou valider un projet professionnel ?

#### NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- 1/2 journée pour préparer sa candidature et s'ouvrir au monde de l'apprentissage
- 1/2 journée en plateau technique pour essayer un métier

### « TRIPLE SAUT »

**3 mois** pour booster son potentiel et trouver son employeur

Vous avez déjà une orientation métier pour votre apprentissage. Vous recherchez un accompagnement pour trouver votre future entreprise et consolider vos savoirs avant de commencer votre apprentissage.

#### NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- 5 semaines pour travailler la recherche d'employeur, sa candidature, évaluer ses compétences
- 7 semaines de stage en entreprise pour valider le projet et trouver un employeur

### « COUP D'ENVOI »

**9 mois** pour se préparer à démarrer un apprentissage

La voie professionnelle, celle de l'apprentissage, vous intéresse mais vous n'avez pas encore choisi de métier. Vous avez besoin d'un accompagnement complet et d'un cadre motivant et dynamique pour vous préparer à l'apprentissage.

#### NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- 16 semaines pour acquérir les savoirs nécessaires à l'apprentissage, tester des métiers, découvrir le monde professionnel et rechercher son futur employeur
- 16 semaines de stage pour valider son choix professionnel.



## Site d'Angers

### FILIÈRE ALIMENTATION

Contact :

**Boulangerie / Pâtisserie**

**Sandrine LAPORTE** - Développeur

07 86 04 46 63 - slaporte@artisanatpaysdelaloire.fr

**Boucherie / Charcuterie-traiteur**

**Anne GUILLOIS** - Développeur de l'apprentissage

07 87 82 38 53 - aguillois@artisanatpaysdelaloire.fr



**BOULANGER**

CAP • MC (boulangerie spécialisée) • BP



**BOUCHER**

CAP • BP



**CHARCUTIER - TRAITEUR**

CAP • MC (employé traiteur)



**PÂTISSIER**

CAP • MC (pâtisserie-chocolaterie-glacerie-confiserie) • BTM

### FILIÈRE COMMERCE

Contact :

**Sandrine LAPORTE** - Développeur

07 86 04 46 63 - slaporte@artisanatpaysdelaloire.fr



**VENTE EN BOULANGERIE-**

**PÂTISSERIE**

CTM

### FILIÈRE MECANIQUE

Contact :

**Alexandra FLEURY** - Développeur

06 76 69 92 17 - afleury@artisanatpaysdelaloire.fr



**MÉCANICIEN AUTOMOBILE**

CAP • BAC PRO

Titre Professionnel (TEAVA/mécanicien auto)



**CARROSSIER**

CAP • BAC PRO



**PEINTRE EN CARROSSERIE**

CAP

### FILIÈRE FLEURISTERIE

Contact :

**Alexandra FLEURY** - Développeur

06 76 69 92 17 - afleury@artisanatpaysdelaloire.fr



**FLEURISTE**

CAP • BP

niveau  
**3**

**CAP**

Certificat d'Aptitude Professionnelle

**CTM**

Certificat Technique des Métiers

**MC**

Mention complémentaire

niveau  
**4**

**BAC PRO**

Bac Professionnel

**BP**

Brevet Professionnel

**BTM**

Brevet Technique des Métiers

niveau  
**5**

**TITRE PROFESSIONNEL**

(TEAVA et TEAVUI)

**BTS**

Brevet de Technicien Supérieur

## Se former tout au long de la vie

À l'URMA, la Formation Professionnelle Continue accompagne et forme demandeurs d'emploi, salariés, chefs d'entreprise, dans un processus de formation décliné tout au long de la vie, à travers diverses formations dites d'orientation ou de qualification.

### Les formations d'orientation professionnelle pour :

- Élaborer et valider un projet professionnel concrétisé par l'accès à l'emploi, à la formation qualifiante, à un contrat en alternance.

### Les formations de qualification professionnelle pour :

- Se former à un métier des filières de formation de l'URMA avec obtention d'un diplôme permettant d'accéder à un emploi qualifié
- Acquérir ou développer des compétences dans son métier, dans l'objectif d'accroître sa qualification.

### Les publics visés ?

- Demandeurs d'emploi jeunes et adultes inscrits dans une démarche d'orientation professionnelle ou de formation certifiante
- Salariés dans le cadre d'une reconversion professionnelle visant la formation à un métier avec obtention d'un titre ou d'un diplôme
- Salariés ou chefs d'entreprises artisanales dans le cadre de développement de compétences techniques ou transversales, d'obtention d'un titre.

Sous certaines conditions et selon les profils, il est possible de mobiliser différents dispositifs de financement qui couvriront les frais de formation et la rémunération :

- Compte Professionnel de Formation (CPF)
- Projet de transition pro
- Financements des OPCO et Pôle Emploi
- Programme régional de formation, etc.



### Les apprentis aussi ?

La Formation Professionnelle Continue permet aussi à des apprentis souhaitant compléter leur formation initiale d'acquérir des compétences complémentaires.

**Information**

02 41 22 61 53

[fpc49@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:fpc49@artisanatpaysdelaloire.fr)

## Vos questions ➔ NOS RÉPONSES

**CONTACTEZ-NOUS !**

### Comment choisir mon métier ?

- Rencontrez des professionnels
- Participez à des forums d'orientation, CIO, Missions locales, etc
- Recherchez sur le internet : [choisirmonmetier-paysdelaloire.fr](http://choisirmonmetier-paysdelaloire.fr)
- Faites des stages de découverte en entreprise, seul moyen pour découvrir un métier
- Bénéficiez de l'Appui à la mise en place de Période d'Observation en Milieu Professionnel (POMP) avec nos développeurs

### Comment choisir ma formation et mon diplôme ?

- Prenez contact avec l'URMA pour échanger avec nos développeurs sur votre projet.
- Pré-inscrivez-vous à l'URMA sur [urmapaysdelaloire.fr](http://urmapaysdelaloire.fr)

### Comment conclure mon contrat d'apprentissage ?

- Faites compléter et signer la fiche entreprise pour réserver votre place à l'URMA jointe au «dossier de candidature»
- Signez le contrat d'apprentissage avec l'entreprise de votre choix

### Comment choisir mon employeur ?

Commencez dès janvier. Attention : en apprentissage, l'entreprise la plus proche du domicile n'est pas toujours la mieux adaptée à votre projet... Nos développeurs vous accompagnent.

### CIBLER

- Recherchez sur un annuaire web la liste des entreprises possibles
- Activez votre réseau de connaissance
- Déplacez-vous à Pôle Emploi ou consultez pole-emploi contrat d'apprentissage
- Recherchez des «offres d'apprentissage» sur Internet et sur <https://choisirmonapprentissage-paysdelaloire.fr/>

### CONTACTER

- Contactez les entreprises (tél. + CV + lettre de motivation + bulletins de notes)
- L'idéal est de vous déplacer en entreprise pour proposer votre candidature
- Rappelez les entreprises qui vous le demandent
- Listez les entreprises contactées ou visitées

### CONVAINCRE

Préparez votre entretien d'embauche



**Contact**

[poleddev49@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:poleddev49@artisanatpaysdelaloire.fr)

## Qui gère les formalités du contrat d'apprentissage ?

L'employeur

- dépose le contrat d'apprentissage auprès de son OPCO de rattachement
- déclare le salarié (apprenti) à l'URSSAF
- inscrit l'apprenti au CFP en adressant une copie du contrat d'apprentissage au CFP et en demandant la convention de formation

Le Service des Formalités Juridiques de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat peut vous accompagner dans vos démarches.

## L'alternance comment ça marche ?

Selon des rythmes variables en fonction des diplômes préparés.

Un calendrier des périodes de formation au Centre de formation vous est adressé avec la convocation aux cours.

## Combien coûte une formation à l'URMA ?

Les formations sont prises en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

## Et pour les 30 ans et plus, où se renseigner ?

Le Service Formation Professionnelle Continue de l'URMA Maine-et-Loire accompagne les demandeurs d'emploi et salariés de 30 ans et plus. Il les renseigne sur les accès possibles aux formations et leurs modalités financières.



## Comment s'inscrire à l'URMA ?

Déposez votre candidature sur le site [urmapaysdelaloire.fr](http://urmapaysdelaloire.fr)

- Rubrique pré-inscription
- Demande d'inscription en formation
- Remplir le formulaire et les informations demandées, puis valider l'envoi.

Une fois votre dossier reçu, il sera étudié et un entretien sera ensuite programmé.

Si l'employeur n'est pas identifié, adressez-nous la fiche entreprise lorsque vous aurez trouvé votre Maître d'Apprentissage, afin de vous réserver une place à l'URMA Maine-et-Loire.

### À NOTER

Votre inscription dans un groupe classe est faite dès réception de la convention de formation établie avec l'entreprise et visée par le Centre de Formation Professionnelle.

### Contact

02 41 22 61 53

[fpc49@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:fpc49@artisanatpaysdelaloire.fr)

ou

[poledév49@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:poledév49@artisanatpaysdelaloire.fr)



## La carte d'étudiant des métiers

L'apprenant doit toujours l'avoir sur lui.

Avantages et réductions :

**Culture**

**Transport**

**Restauration**

La carte vous sera fournie en début d'année de formation.

Valable 1 an



## Transport

Lignes de bus

Ligne **4** arrêt Lakanal

Ligne **1** arrêt Maison Technopole

Ligne **14** arrêt ESSCA

Ces trois lignes passent par la gare SNCF et la gare routière.



## Parking

Des espaces de stationnement sont mis à disposition des apprenants :

un pour les deux roues,  
**dans l'enceinte du CFP**

et un parking public pour les voitures.

**rue Darwin**

Le parking n'est pas un lieu de pause autorisé.



## Restauration

2 points de restauration :

**Self**

ou

**Cafétéria**

Possibilité de déjeuner en passant occasionnel



## Hébergement



La restauration et l'hébergement sont gérés par le Foyer Darwin, pour tout renseignement les consulter au 02-41-22-61-20 ou [www.foyerdarwin.com](http://www.foyerdarwin.com)

Les jeunes sont logés dans des chambres de 1 ou 2 lits équipées de sanitaires.

L'accès aux chambres est possible dès le dimanche soir



## Espace détente

La Cafétéria du Foyer Darwin met à disposition :

**Espace WIFI**

**Confiseries**

**Boissons**

**Billards**

**Jeux de société**

**Espace télé**

Accessible durant les temps de pause

Apprentis, formateurs, Maîtres d'Apprentissage, parents, artisans, MOF... nos abonnés viennent de tous les horizons.

Nos différentes pages permettent d'illustrer le quotidien de nos Centres de Formation :

- zoom sur les réalisations des apprentis en laboratoire,
- mise en valeur des lauréats de concours,
- journées portes ouvertes,
- venues de Meilleurs Ouvriers de France,
- actions éducatives,
- semaine de l'apprentissage,
- sorties et séjours pédagogiques,
- formations et vidéos métiers...

Toutes ces activités sont le reflet du dynamisme de nos Centres de Formation Professionnelle, de nos métiers et de la richesse de nos apprenants.

Ces pages sont publiques, vous pouvez les consulter, vous abonner pour rester informé et nous identifier lorsque vous souhaitez partager une photo ou un projet en lien avec la vie de nos établissements.

Les partages et les échanges entre tous les abonnés permettent de développer votre réseau et de créer la communauté de l'URMA.

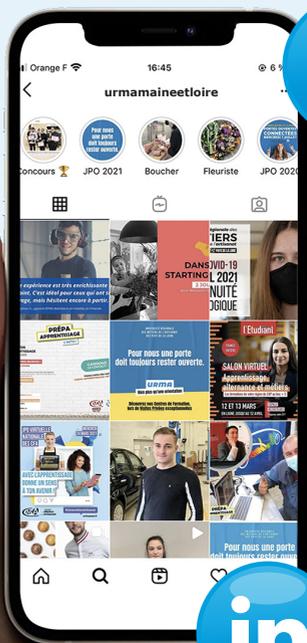
**Suivez notre actualité et alimentez nos pages !**

 @URMA49

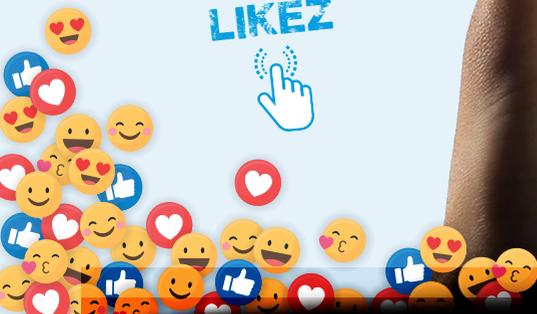
 @urmamaineetloire

 @CMA des Pays de la Loire  
*playlist URMA 49*

 URMA Pays de la Loire



**LIKEZ**



A series of horizontal dotted lines for writing notes.

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

# URMA en Maine-et-Loire



3 rue Darwin – CS 80806  
49008 ANGERS Cedex 01

02 41 22 61 56

[urma49@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:urma49@artisanatpaysdelaloire.fr)

**URMA**

**Bien plus qu'une orientation**

[urmapaysdelaloire.fr](http://urmapaysdelaloire.fr)

Retrouvez-nous sur

